



ORDRE DU JOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2025

Le Conseil Municipal se tiendra à 18 h 30 dans la salle du conseil en mairie

2025-08 : Approbation du compte de gestion 2024 – Budget Ville :

Rapporteur : Etienne KLEIN

Le compte de gestion fait apparaître les résultats suivants pour l'exercice 2024:

RECETTES	Investissement	Fonctionnement	Total
Prévisions budgétaires totales (a)	2 991 159,50	4 077 975,26	7 069 134,76
Titres de recettes émis (b)	1 513 120,57	4 204 134,02	5 717 254,59
Réduction de titres (c)		74 002,90	74 002,90
Recettes nettes (d=b-c)	1 513 120,57	4 130 131,12	5 643 251,69

DÉPENSES	Investissement	Fonctionnement	Total
Autorisations budgétaires totales (e)	2 991 159,50	4 077 975,26	7 069 134,76
Mandats émis (f)	2 016 090,75	3 627 673,96	5 643 764,71
Annulation de mandats (g)		79 901,89	79 901,89
Dépenses nettes (h=f-g)	1 936 188,86	3 627 673,96	5 563 862,82

RÉSULTAT DE L'EXERCICE	Investissement	Fonctionnement	Total
Excédent (d-h)		502 457,16	79 388,87
Déficit (h-d)	423 068,29		

SECTIONS	Résultats 2023	Part affectée à l'investissement en 2024	Résultat 2024	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture 2024
Investissement	624 445,97		-423 068,29	0,00	201 377,68
Fonctionnement	476 959,67		502 457,16	0,00	502 457,16
Total	1 101 405,64		79 388,87		703 534,84

Le compte de gestion est en tous points conforme au compte administratif.

2025-09 : Approbation du compte administratif 2024 – Budget Ville :

Rapporteur : Etienne KLEIN

Au compte administratif, apparaissent les résultats suivants :

La section de fonctionnement dégage un excédent budgétaire de 502 457,16 € pour 2024

La section d'investissement enregistre un déficit de 423 068,29 € en 2024 et un excédent cumulé de 201 377,68 €. Les restes à réaliser représentent un déficit de -207 762,69 € pour 2024

La section d'investissement présente en conséquence un déficit global avec les RAR de -6 385,01 €

Le compte administratif est joint au présent ordre du jour.

2025-10 : Affectation des résultats 2024 – Budget Ville :

Rapporteur : Etienne KLEIN

Il convient d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé
Celui-ci se compose du résultat de fonctionnement 2024 pour un montant de 502 457,16 €

Il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat comme suit
502 457,16 € en recettes de la section d'investissement.

L'excédent d'investissement quant à lui d'un montant de 201 377,68 € est obligatoirement affecté en recettes de la section d'investissement. Les restes à réaliser 2024 sont inscrits en dépenses pour 379 290,08 € et en recettes pour 171 527,39 €.

2025-11 : Taux 2025 des taxes locales :

Rapporteur : Etienne KLEIN

En 2025, la revalorisation des bases inscrite dans la loi de finances 2025 est de 1,8 %. Cette évolution a été actée dans le projet de loi de finances pour 2025 en raison de l'évolution des prix à la consommation entre novembre 2023 et novembre 2024.

En 2024, les taux des taxes locales votés par le Conseil Municipal étaient les suivants

- 29 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 43,44 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties
- 11,29 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires

Il est proposé de ne pas modifier les taux fixés en 2024 et donc de fixer les taux des taxes locales en 2025 comme suit :

- 29 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 43,44 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties
- 11,29 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires

2025-12 : Budget Primitif 2025 – Ville :

Rapporteur : Etienne KLEIN

Le budget primitif 2025 s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement à 3 748 073€
- En section d'investissement à 2 733 144,01€

Le budget primitif est joint au présent ordre du jour ainsi qu'une note de synthèse.

2025-13 : Budget Ville 2025 - Subventions aux associations :

Rapporteur : Franck AIMADIEU

Il est proposé au conseil municipal d'approuver l'attribution des subventions (dont **la liste est jointe au présent ordre du jour.**

2025-14 : Approbation du compte de gestion 2024 – Budget du site de la Chapelle :

Rapporteur : Etienne KLEIN

Le compte de gestion 2024 fait apparaître les résultats suivants

RECETTES	Investissement	Fonctionnement	Total
Prévisions budgétaires totales (a)	106 517,07	257 780,00	364 297,07
Titres de recettes émis (b)	47 390,58	240 789,72	288 180,30
Réduction de titres (c)		850,00	850,00
Recettes nettes (d=b-c)	47 390,58	239 939,72	287 330,30

DÉPENSES	Investissement	Fonctionnement	Total
Autorisations budgétaires totales (e)	106 517,07	257 780,00	364 297,07
Mandats émis (f)	31 903,88	228 938,61	260 842,49
Annulation de mandats (g)		455,95	455,95
Dépenses nettes (h=f-g)	31 903,88	228 482,66	260 386,54

RÉSULTAT DE L'EXERCICE	Investissement	Fonctionnement	Total
Excédent (d-h)	15 486,70	11 457,06	26 943,76
Déficit (h-d)			

SECTIONS	Résultats 2023	Part affectée à l'investissement en 2024	Résultat 2024	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture 2024
Investissement	53 570,68		15 486,70		69 057,38
Fonctionnement	45 541,39	15 541,39	11 457,06		41 457,06
Total	99 112,07	15 541,39	26 943,76		110 514,44

2025-15 : Approbation du compte administratif 2024 – Budget du site de la Chapelle :

Rapporteur : Etienne KLEIN

La section de fonctionnement dégage un excédent cumulé de 41 457,06 €. La section d'investissement dégage un excédent cumulé de 69 057,38 €.

Le compte administratif est joint au présent ordre du jour

2025-16 : Affectation des résultats du site de la Chapelle :

Rapporteur : Etienne KLEIN

Il convient d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- 30 000 € en recettes de la section de fonctionnement
- 11 457,06 € en recettes de la section d'investissement

L'excédent d'investissement quant à lui d'un montant de 69 057,38 € est obligatoirement affecté en dépenses de la section d'investissement.

2025-17 : Budget Primitif 2025 – Site de la Chapelle :

Rapporteur : Etienne KLEIN

Le budget du Site de la Chapelle 2025 s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement à 270 780 €
- En section d'investissement à 131 614,44 €

Le budget primitif est joint au présent ordre du jour.

2025-18 : Attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'organisation du festival CAFI :

Rapporteur : Franck AIMADIEU

Ce projet est porté par une association de Châteauneuf de Gadagne nommée « Campbeau collectif » qui souhaite organiser un festival de musique les 19 et 20 juillet 2025 dans le parc de l'Arbousière l'association sollicite à cette occasion l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 2500 €.

2025-19 : Attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'organisation de l'événement « Jardin d'automne » :

L'association Les Pimprenelles sollicite l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'organisation de l'édition 2025 de l'événement « Jardin d'Automne ». Il est proposé au conseil municipal d'attribuer une subvention de 3 500 €.

Rapporteur : Franck AIMADIEU

Pièces jointes à l'ordre du jour :

1. Compte administratif 2024 du budget Ville
2. Liste des restes à réaliser 2024 Ville
3. Budget 2025 Ville
4. Liste des projets 2025 Ville
5. Liste des subventions 2025 aux associations
6. Compte administratif 2024 du Site de la Chapelle
7. Budget 2025 du Site de la Chapelle

Question diverses :

- Projet Mairie (E. KLEIN)
- Effectifs aux services techniques (E. KLEIN)
- Véhicule PM (E. KLEIN)
- Maison de retraite (E. KLEIN)
- Jardins partagés (M. FABRE)
- Marché des producteurs (M. FABRE)
- Label Territoire durable (M. FABRE)
- Plantation et entretien des arbres (JP. VILMER)
- Règlement local de publicité (F. AIMADIEU)
- Inauguration Nouveau Chai (V. AUBERT)
- Festivités à venir (F. AIMADIEU / V. AUBERT / /C. ALLIÈS)